



## Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013

### Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

#### Introduction

Le rapport financier trimestriel de l'Office national de l'énergie...

- devrait être lu parallèlement avec le budget principal des dépenses;
- a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

L'Office donne la priorité absolue à une amélioration constante en matière de sécurité et de protection de l'environnement ainsi qu'à un cadre de réglementation robuste pour le Nord à l'intérieur d'une organisation suffisamment souple et efficiente afin de pouvoir toujours élargir son action prioritaire en fonction des nouveaux besoins pouvant se dessiner.

Une description sommaire des activités de programme de l'Office se trouve dans la partie II du *Budget principal des dépenses*.

La plus grande partie du financement de l'Office provient d'autorisations parlementaires annuelles. L'Office recouvre ultérieurement la majorité de ces dépenses auprès des sociétés qu'il réglemente et les montants recouverts sont déposés dans le Trésor du gouvernement du Canada.

#### Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été produit par la direction à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par l'Office, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice 2013-2014. Le présent rapport trimestriel a été établi à l'aide d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière ayant trait à l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles, au moyen de lois de crédits, ou sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées, au moyen de lois.



## **Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013**

L'Office utilise la méthode de la comptabilité financière intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

### **Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs à ce jour**

#### **Dépenses réelles**

Les dépenses relatives au personnel à ce jour à la fin du deuxième trimestre sont supérieures de 1,7 M\$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des ajouts à la dotation mentionnés dans le budget de 2012. Un complément d'information est fourni dans la section sur la mise en œuvre du budget de 2012 du présent document.

Les dépenses au titre des services professionnels et spéciaux pour l'exercice sont plus élevées que celles de la période correspondante en 2012-2013. La plus grande partie de cette augmentation (2,3 M\$) est en rapport avec des frais liés au déménagement des bureaux de l'Office en 2014-2015.

#### **Dépenses prévues**

Les écarts au chapitre des dépenses prévues en 2013-2014 comparativement à l'exercice précédent sont les suivants :

- Les fonds accordés dans le budget de 2012 sont de 4,8 M\$ en 2013-2014 alors qu'ils étaient de 5,9 M\$ en 2012-2013. La différence de 1,1 M\$ touche majoritairement des dépenses uniques qui avaient été engagées dans les secteurs des transports et communications ainsi que de l'acquisition de machines et de matériel.
- Les paiements de transfert ont trait au programme d'aide financière aux participants de l'Office. Dans le cadre de ce programme, la diminution des fonds de 2,2 M\$ en 2013-2014 découle du fait qu'un montant supplémentaire de 3,0 M\$ a été accordé à des fins particulières en 2012-2013 et que les projets visés par ce montant ont par la suite été remis à plus tard, ce qui fait que les 3,0 M\$ ont été reportés en 2013-2014 pour une tranche 0,75 M\$, et en 2014-2015 pour une tranche de 2,25 M\$.
- Les remboursements admissibles au chapitre de la rémunération, compte tenu de leur montant et du moment où ils devaient être effectués, et un report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent expliquent le reste de la diminution de 2,6 M\$ des dépenses prévues. Ces écarts touchent principalement les dépenses relatives au personnel, celles au titre des services professionnels et spéciaux ainsi que la rubrique réparation et entretien. Ils devraient se résorber au troisième trimestre.



## **Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013**

### **Risques et incertitudes**

L'Office évolue dans un contexte économique, environnemental et social en constante mutation, et en raison de la nature de son mandat, ses dépenses varient en fonction d'événements imprévus, à l'interne comme à l'extérieur, qui sont à l'origine d'incertitudes et de pressions sur les ressources. Les parlementaires et le public en général continuent de faire preuve d'un intérêt accru à l'endroit du secteur de l'énergie et de préoccupations plus marquées par rapport aux impacts sur la sécurité et l'environnement d'incidents mettant en cause des pipelines. L'Office a réagi en élargissant son champ d'action dans le domaine de la conformité aux règlements en matière de sécurité et d'environnement et de leur application. Par ailleurs, il tient un plus grand nombre d'audiences publiques et reçoit davantage de demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. De plus, l'Office a hérité de nouvelles responsabilités à la suite des changements apportés à sa loi constitutive par suite de l'adoption de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*.

Les compétences et l'expérience nécessaires à l'Office pour qu'il remplisse son mandat sont en forte demande partout dans l'industrie pétrolière et gazière. L'Office a connu une hausse des taux d'attrition et du nombre de processus de dotation improductifs, ce qui est signe d'un monde fortement concurrentiel pour le recrutement de personnel spécialisé dans le secteur. Afin d'atténuer ce risque, l'Office favorise des activités de recrutement stratégiques très ciblées en vue du maintien en poste des bonnes personnes, embauchées au moment opportun dans le but d'accomplir les tâches voulues.

### **Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

L'approbation d'un ajout à l'effectif pour l'amélioration des processus prioritaires à l'Office a été à l'origine d'une hausse des autorisations accordées.

Le déménagement des bureaux de l'Office en 2014-2015 a été approuvé, ce qui sera à l'origine d'autorisations uniques supplémentaires de 12,4 M\$ en 2013-2014 (budget supplémentaire des dépenses B) et de 8,4 M\$ en 2014-2015.

### **Mise en œuvre du budget de 2012**

La présente section donne un aperçu des mesures d'économie annoncées dans le budget de 2012 et qui seront mises en œuvre dans le but de recentrer le gouvernement et les programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec leur gouvernement ainsi que de moderniser et de rationaliser les services administratifs.



Office national  
de l'énergie

National Energy  
Board

## Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013

L'Office n'a pas été touché par les mesures d'économie annoncées dans le budget de 2012 mais a plutôt reçu des fonds supplémentaires pour renforcer la sécurité pipelinère. Les inspections devraient ainsi passer de 100 à 150 par année, et le nombre d'audits exhaustifs devrait pour sa part doubler et passer de 3 à 6 par année.

### Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Le président et premier dirigeant,

Le dirigeant principal des finances,

Gaétan Caron

(Calgary, Canada)  
(26 novembre 2013)

Ed Jansen



Rapport financier trimestriel  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013

## ÉTAT DES AUTORISATIONS (non vérifié)

	Exercice 2013-2014			Exercice 2012-2013		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 septembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2013*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 septembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses de fonctionnement	55 241	16 465	31 028	61 846	15 070	27 414
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 195	1 799	3 598	6 520	1 624	3 247
<b>Total des autorisations budgétaires</b>	<b>62 436</b>	<b>18 264</b>	<b>34 626</b>	<b>68 366</b>	<b>16 694</b>	<b>30 661</b>
<b>Autorisations non budgétaires</b>	–	–	–	–	–	–
<b>Total des autorisations</b>	<b>62 436</b>	<b>18 264</b>	<b>34 626</b>	<b>68 366</b>	<b>16 694</b>	<b>30 661</b>

Voir le tableau qui suit pour un complément d'information.

\* Ne comprend que les autorisations disponibles accordées par le Parlement à la fin du trimestre (septembre 2013).



Rapport financier trimestriel  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013

## DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (non vérifié)

	Exercice 2013-2014			Exercice 2012-2013		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 septembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2013*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 septembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Dépenses</b>						
Personnel	48 546	13 852	27 334	48 524	13 728	25 599
Transports et communications	3 415	528	1 316	3 898	998	1 612
Renseignements	589	50	142	700	55	174
Services professionnels et spéciaux	5 417	3 239	4 669	6 897	1 396	2 276
Locations	589	215	334	415	150	224
Réparation et entretien	471	161	499	1 041	133	295
Services publics, fournitures et approvisionnements	471	93	143	699	89	146
Acquisition des terrains, de bâtiments et d'installations	—	—	—	—	—	—
Acquisition de machines et de matériel	824	126	148	1 397	50	126
Paiements de transfert	2 114	11	11	4 340	59	123
Frais de la dette liée publique	—	—	—	—	—	—
Autres subventions et paiements	—	(11)	30	455	36	86
<b>Total des dépenses budgétaires brutes</b>	<b>62 436</b>	<b>18 264</b>	<b>34 626</b>	<b>68 366</b>	<b>16 694</b>	<b>30 661</b>

\* Ne comprend que les autorisations disponibles accordées par le Parlement à la fin du trimestre (septembre 2013).